

COMMENT FACILITER, SUSCITER ET SOUTENIR L'INNOVATION AU SEIN DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ?

Atelier régional
Jodoigne, le 11 mars 2016



Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

Pourquoi cette journée ?

Alors que le sujet de l'innovation en agriculture et en foresterie prend de l'ampleur à l'échelle européenne notamment via le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI AGRI) et son réseau, que de nombreux outils et dispositifs ont été mis en place en Wallonie pour soutenir l'innovation dans tous les secteurs, c'est aujourd'hui vers l'innovation dans les zones rurales que la Wallonie se tourne à travers les mesures du PwDR mais aussi en confiant au Réseau wallon de Développement Rural la mission de « courtier de l'innovation » chargé de susciter et vulgariser l'innovation dans les secteurs agricoles et forestiers.

Cette mission de « courtier » de l'innovation vise à identifier, créer et renforcer les liens entre les acteurs ruraux intervenant dans le soutien à l'innovation en agriculture et foresterie - agriculteurs et forestiers, organisations professionnelles agricoles et forestières, conseillers agricoles et forestiers, conseillers et services de soutien à l'innovation, chercheurs, entreprises privées, associations, etc. – à les mettre en réseau, les fédérer et les soutenir pour favoriser la création de collaborations, de partenariats et projets novateurs. Elle ambitionne également de faciliter les échanges de connaissances et de savoir-faire entre les acteurs de l'innovation, à capitaliser leurs pratiques innovantes et les vulgariser vers l'ensemble des acteurs du monde rural.

Diverses activités et outils sont mis en place par le Réseau pour poursuivre cet objectif transversal et inciter les acteurs ruraux à se saisir de la problématique de l'innovation pour construire ensemble les projets de demain :

1. Un **Conseil Scientifique** a pour mission d'accompagner la Commission Permanente pour le repérage de l'innovation et l'orientation en ce sens des activités du RwDR ;
2. Un **Pool de partenaires** a pour rôle de repérer et diffuser les innovations mises en œuvre sur le terrain, les besoins et réflexions qu'elles soulèvent ;
3. Un **Groupe de Travail (GT) transversal** contribue à mobiliser les acteurs et à les mettre en réseau ; à repérer, analyser et vulgariser les pratiques innovantes dans diverses thématiques liées à l'agriculture et la foresterie notamment par l'organisation d'événements fédérateurs, de rencontres thématiques, de voyages d'études, ... ; et à les partager via la nouvelle plateforme internet du Réseau dédiée à l'« Innovation » ;
4. Des **rencontres créatives** et méthodologiques aident ces acteurs à penser « *Out of the box* » en stimulant leur créativité, en faisant tomber les barrières sectorielles, en repérant les verrouillages en matière de transfert de l'innovation ...
5. Des **collaborations soutenues avec les acteurs européens** expérimentés en la matière débutent : le Réseau du PEI, le REDR, le Centre de Soutien à l'innovation pour l'agriculture et le développement rural en Flandres, ...

Cette journée constitue la première rencontre du Groupe de travail « Innovation » du RwDR. Elle s'est focalisée sur l'innovation en agriculture. Une trentaine de participants se sont prêtés au jeu : analyse partagée, débats et échanges, le tout dans l'ambiance conviviale d'un world café! Les objectifs de la journée étaient d'identifier les besoins des acteurs de terrain et de les analyser ensemble pour identifier collectivement des pistes d'actions concrètes à mettre en œuvre pour y répondre, notamment, au travers des outils développés par le RwDR et le Partenariat Européen pour l'Innovation (EIP AGRI).

Ce document reprend le contenu des échanges et les réflexions partagées durant cette journée.

Bonne lecture !

Diagnostic partagé : changeons de lunettes !

Les participants se sont mis dans la peau de 7 types d'acteurs de l'innovation pour dresser un diagnostic en trois points : identifier les freins et les menaces, les leviers et les opportunités, les synergies indispensables à mettre en place pour faciliter, susciter et soutenir l'innovation en agriculture. Voici les résultats de leurs réflexions.

1. **La recherche** (universités, centres de recherche, ...)
 - a. Freins et menaces
 - Budgets-moyens. Risque de rendement
 - Connexion avec la réalité, le terrain
 - Difficile vulgarisation, approche verbale
 - Risque d'inadéquation de la recherche avec les besoins de terrain
 - Prend du temps, parfois trop
 - Difficulté de la mise en œuvre et changement d'échelle
 - Points de vue variable à propos de la valorisation de la recherche (chercheur, acteurs de terrain, ...)
 - Difficile de trouver des contextes à tester chez les acteurs de terrain (peur ? confiance ?)
 - b. Leviers et opportunités
 - Opportunité d'une vision à long terme
 - Par la publication entre autres, transfert des bonnes pratiques → nécessaire vulgarisation
 - Activation des réseaux divers, accès de connaissances larges, échanges d'informations
 - Exploration tout azimut, tester autre chose que le terrain ne peut pas forcément se permettre
 - c. Synergies
 - Synergies entre recherche et réseaux/médias (RwDR, Wagralim, ...) – transfert et vulgarisation
 - Amélioration des synergies entre recherche et conseillers (Natagriwal, Nitrawal, Province, Awe, Scar, ...)- parapubliques et privés
 - Synergies au sein du monde de la recherche fondamentale et appliquée et des sciences humaines/exactes et agro-industries agriculture « pure »
2. **Les services conseil et accompagnement agricoles** (organisations agricoles, conseillers provinciaux, ...)
 - a. Freins et menaces
 - Inertie des membres « non convaincus »
 - Différences culturelles chez les anciens et les nouveaux
 - Le temps
 - Moyens financiers disponibles chez les agriculteurs
 - Diversité de compétences à l'opposition de spécialiste en tout
 - Mondialisation → concurrence, copiage
 - La formation initiale des agriculteurs
 - b. Leviers et opportunités
 - Aider financièrement à l'investissement et accompagnement
 - La recherche c'est à dire les unifs, hautes écoles, Gembloux, Ciney, ...
 - Développement de réseaux (= RwDR) et organismes/organisations
 - c. Synergies

- Rencontre, mise en réseau systématique avec des services similaires européens (régions frontalières, interreg, plateforme)
 - Comment communiquer pour 1 nouveau produit, 1 nouvelle pratique
3. **Services conseil et accompagnement dédiés à l'innovation** (Innovatech, Wagralim, ...)
- a. Freins et menaces
 - Complexité et diversité des projets → difficile d'être spécialiste en tout
 - Freins administratifs (normes afsca, ...), complexité de la législation
 - Peur du changement chez le producteur
 - Manque de centralisation de l'information – personnes ressources
 - Manque de temps pour préparer le projet (porteur de projet)
 - b. Leviers et opportunités
 - Rapprocher services de conseil et agriculteurs (moyens humains)
 - Etre plus proche et disponible sur le terrain – proactivité à la manière des commerciaux
 - Plus d'info sur les services existants (échange entre agriculteurs pour pousser à l'innovation)
 - c. Synergies
 - Synergies avec administration régionale plus appliquée
 - Améliorer le relais entre scientifiques et producteurs
 - Durabilité de projets : 3 piliers : environnemental, économique et social
 - Réseaux d'agriculteurs type CETA
4. **Education et formation** (univ', écoles, formation continue, ...)
- a. Freins et menaces
 - Passé, difficulté à faire évoluer les programmes
 - Atteindre le bon public – temps disponible, temps information/formation
 - Cloisonnement éducateurs/formateurs et agriculteurs
 - Compétition entre les différents centres/écoles
 - Lourdeur du cadre administratif et financier
 - b. Leviers et opportunités
 - Favoriser la coordination entre centres
 - Parrainage externe (hors Wallonie)
 - Synergies entre centres et écoles (collaboration)
 - Veille scientifique (y compris internationale)
 - c. Synergies
 - Entre les centres de formation et la recherche
 - Entre les centres/écoles et le secteur (via les syndicats) et l'extérieur (UE)
 - Entre les centres/écoles et les médias
 - Entre les centres de formations et les écoles et facultés
5. **Réseaux et médias** (RwDR, journaux agricoles, web, ...)
- a. Freins et menaces
 - Identifier les canaux de communication percutants → différents publics cibles
 - Comment susciter l'intérêt alors que : risque économique et mentalité conservatrice ?
 - Diversité des supports de diffusion
 - Lanceurs d'opinions + réactions politiques
 - Capacité à mobiliser et sensibiliser
 - b. Leviers et opportunités
 - Lanceurs d'opinions + réactions politiques

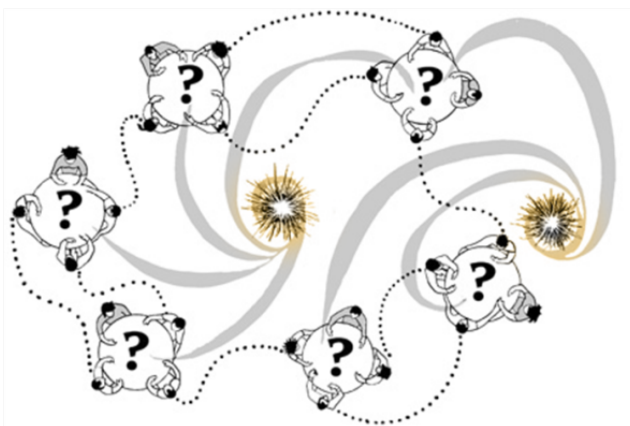
- Capacité de diffusion au niveau des agriculteurs et de l'opinion publique
 - Relayer des expériences concluantes dans différents pays
 - Diversité des supports de diffusion
 - Capacité à mobiliser et sensibiliser
- c. Synergies
- Faire se rencontrer les acteurs de l'innovation
 - Confronter les problèmes avec les pistes de solutions – ex : évasion vs miscanthus
 - Chercher l'info où elle est : besoins chez les agriculteurs, ce qui se fait à l'intérieur (CRA-w, ULg, agriculteurs, ...)
- 6. Exploitations et entreprises agricoles**
- a. Freins et menaces
- Temps pour s'informer, s'ouvrir à des idées nouvelles
 - Capacité de juger la pertinence d'une piste d'innovation
 - Difficulté de changer d'orientation (investissements nouveaux par rapport à des engagements sur le long terme)
 - Lourdeurs administratives et législatives (demande de permis, ...)
 - Changement de contexte au niveau européen (prix, lois, marché, ...)
 - Difficulté technique si nouveau process à mettre en œuvre
 - Réceptivité des clients vis à vis de produits innovants – incertitude ?
 - Identifier les bons interlocuteurs pour être aidé
- b. Leviers et opportunités
- Evolution des technologies
 - Apport de conseils de la part des structures d'aide
 - Accès à des projets similaires, transfert d'infos, de connaissances (exemples concrets)
 - Saisir la demande des consommateurs, répondre aux tendances nouvelles
 - Accès à des aides financières, à des sources de financement participatif
 - Changement climatique
- c. Synergies
- Synergies avec les entreprises agro-alimentaires qui cherchent des matières premières
 - Synergie/échange entre producteurs qui ont mené des projets à bien (échange d'expériences concrètes)
 - Synergies entre producteurs et Hautes Ecoles, centres de recherches plus poussées. Ex : mise à disposition d'un (futur) ingénieur pour faire avancer le projet d'un producteur.
- 7. Administrations compétentes (DGO3, AFSCA, ...)**
- a. Freins et menaces
- Absence de normes pour les nouveaux produits (produit/coproduit/déchet)
 - ADISA, intérêt vs. critères de sélection
 - Tutelle du politique
 - Planification (ex : DPR plan/années)
 - Partage des compétences : DGO3, SPF Santé/AFSCA, DGO6
 - Structure/organisation (Département > direction >...)
- b. Leviers et opportunités
- Prévoir une enveloppe budgétaire « libre » dans les plans/programmes
 - Créer un comité transversal –ex : cofinancement de projets R&D, DGO3/DGO6, ...

- Cellule de veille « normes - nouveaux produits »
- c. Synergies
 - Veille (benchmarking)
 - Lien avec GT Innovation RWDR (rôle d'avis) + niveau UE
 - Ouvrir les financements aux acteurs privés (appropriation) – DGO3 cf. DGO6

World café

Le principe du World café

Des participants s'emparent ou proposent une question qui les préoccupe et en deviennent le promoteur. Chaque promoteur s'assied à une table et y reste pendant toute la durée de l'atelier. Les autres participants tournent de table en table. L'atelier se déroule en 3 étapes de 20 minutes.



- La première étape vise à **clarifier et affiner la question** : tous les défis que soulève la question sont-ils pris en compte? Est-elle explicite pour tous?
- La deuxième étape vise à **connecter les idées et analyser en profondeur** : quels sont les éléments nouveaux, freins, leviers, facteurs clés, interconnexions, ...
- La troisième étape invite les participants à **passer à l'action** : qu'est-ce qui est le plus important? Comment relever les défis de manière opérationnelle? Quelles pistes d'actions envisager?

Ensuite chaque promoteur présente à l'ensemble des participants les conclusions du world café pour en débattre.

Les questions proposées par les participants

1. Comment aborder avec les agriculteurs la question des changements de comportement et d'habitudes qu'induisent, par la force des choses, certaines techniques innovantes ? proposée par le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne.
2. Comment susciter des vocations mais surtout comment innover et permettre à ces jeunes NIMA de démarrer une activité agricole ? proposée par la FUGEA.
3. Comment assurer l'adoption de ces pratiques innovantes ? proposée par la FUGEA
4. Comment allier évolution des réglementations et innovation ? proposée par Accueil Champêtre en Wallonie
5. Comment donner confiance aux porteurs de projet pour qu'ils acceptent de se faire aider par des organismes tel Innovatech ? Sans avoir peur d'être « piratés » ? proposée par Accueil Champêtre en Wallonie et portée par Innovatech.

6. Comment favoriser la circulation de connaissances et l'information pour soutenir une dynamique d'évolution du système agro-alimentaire vers plus de durabilité? Proposée par Wagralim.

Les résultats de l'atelier question par question

1. *Comment aborder avec les agriculteurs la question des changements de comportement et d'habitudes qu'induisent, par la force des choses, certaines techniques innovantes ?*

A. Clarification

- Pourquoi innovation ? Quels besoins d'innovation ?
- Comment oser prendre des risques ?
- Comment dégager du temps disponible pour se projeter ? (compétences à acquérir)
 - Comment convaincre de dégager du temps ?
 - Comment convaincre de la plus-value de l'innovation ?
 - Qualité de vie économique ?
- Comment faire cohabiter vision à long terme et réalité quotidienne ?
- Comment oser se faire conseiller ?
- Comment identifier/créer des groupes d'agriculteurs innovants ? des « ambassadeurs » ?
- Comment faire confiance à des facilitateurs neutres ?

B. Connecter des idées, les analyser

- Etre clair sur les objectifs de l'innovation en termes de qualité de vie, économique et environnement
- Besoins en innovation → pourquoi innover ?
- Etre en connexion avec les réalités du terrain
- Etre attentif aux attentes des consommateurs : santé, circuits-courts
- Etre attentif aux opportunités de financement et aux législations
- Innovation va de pair avec la communication
- Faire évoluer l'image de l'agriculteur : producteur mais aussi gestionnaire du territoire

C. Passer à l'action

- « Proof of concept » dans les exploitations
- Créer un réseau d'agriculteurs innovants
- Développer un argumentaire chiffré avec écho chez les producteurs
- Etablir un plan de communication
- Etablir un plan opérationnel dans la mise en oeuvre

D. Les éléments principaux qui ont interpellé la promotrice :

- Développer un sentiment de confiance → importance des connexions entre acteurs et de bien cibler les besoins
- Réseaux d'agriculteurs innovants
- Réseau d'innovation → attention : crainte au niveau des ghettos idéologiques « on en est ou on en n'est pas ». Quid de l'accessibilité si c'est trop innovant ?
- Renforcer les groupes existants d'agriculteurs. Tout le monde est innovant.
- Attention à l'échelle territoriale.

2. Comment susciter des vocations mais surtout comment innover et permettre à ces jeunes NIMA de démarrer une activité agricole ?

Le nombre d'agriculteurs ne cesse de décroître. La relève ne pourra pas suivre dès lors qu'il est très difficile à des jeunes non issus du milieu agricole (Les NIMA) d'embrasser cette carrière (frein psychologique, absence de pub du métier, méconnaissance des aides, accès au foncier, formation, ...). Or, ils sont une chance pour le secteur car porteurs d'une vision nouvelle, dégagés des aprioris familiaux et souvent créatifs.

A. Clarification de la question :

- Susciter des vocations Nima, innover et leur permettre de démarrer
- 1 – définir activité agricole : lié à économie
 - conventionnel, classique/ autres (bio)/fruits+légumes/activité agricole ?
- Démarrer - création ou reprise ?
- Nima = qui n'a rien, pas de patrimoine
- Vocation ? = Passions ?

B. Approfondissement de la réflexion

- Avant d'innover, d'abord se préoccuper de la reprise
 - Convaincre les enfants d'agriculteurs de rester → aides trop lentes à être accordées !! Rôle des administrations !!!
 - Quel âge pour reprendre une ferme ? A quel âge remettre sa ferme ?
- Conditions de démarrage
 - Main d'œuvre
 - Terre, patrimoine, matériel, aide, courage, connaissance « know-how »
 - Accompagnement
 - Argent...
 - Freins :
 - Difficulté d'accès au crédit → rentabilité → pénibilité
 - Spéculation sur les terres (capitalisme – investisseurs)
 - Bail à ferme – changement de la loi → moins de protection mais facilite l'accès aux jeunes
- Transition entre l'ancien et le nouveau → donner un cadre, aide à l'accompagnement. Il existe des stages et des cours
- Vocation
 - Est-ce qu'on en parle assez à l'école ? Initiations ? Pour avoir une vocation, il faut un premier contact...
 - Formation ?
 - Fermes pédagogiques
 - Prolongation/valorisation patrimoine
 - Problème de l'image publique de l'agriculture : quand on en parle c'est toujours négatif. Comment améliorer la qualité de vie par rapport à l'existant ?
- Pression du milieu → vision conservatrice → quelqu'un issu du village aura plus facile
- Entraide à favoriser entre les Nima et les anciens

C. Pistes de solution

- Utiliser les terres publiques ? Gestion des terres publiques
- S'associer dans des coopératives type point ferme GAL Condruze
- ETM

- Information dans les écoles !

3. Comment assurer l'adoption de ces pratiques innovantes ?

L'agriculture est en recherche de durabilité. De nouvelles pratiques font jour (agroforesterie, TCS, semis sous couvert, rotations nouvelles, sélection participative, ...) mais elles peinent à se répandre parmi les agriculteurs.

A. Clarification de la question

- Pratique innovante en production : quels objectifs ?
 - Augmenter le rendement
 - Améliorer la durabilité : environnementale, économique et sociale
 - Augmenter la marge brute
 - Réduire l'impact environnemental
 - Innovation « Smart »
- Adopter
 - Etre pertinent
 - Avoir été étudié
 - Etre informé et formé, par curiosité et/ou ouverture d'esprit
 - Avoir confiance
 - Ouverture et appréhension/risque
 - Connaître les acteurs
 - Avoir du temps, les compétences, les moyens
 - Pouvoir faire un test à petite échelle – concrétisation technique
 - Plusieurs acteurs, agriculteurs + ...
- Echelle d'innovation : agriculteur (production) et agro-industrie (transformation)
- Exemples : agroforesterie, TCS, semis sous couvert, rotations NV, sélection particulière, ...

B. Approfondissement de la réflexion

- Innovations ?
 - Commercialisation → transformation
 - Produits (chanvre, ...)
 - Autonomisation
 - Collectivités, compétences multiples, outils de gestion, outils de gestion de groupe
- Freins :
 - Réglementaires : normes et contraintes
 - à l'information, à l'expérimentation : mettre en place des visites, démos, présentation de chiffres et d'impacts, cas concrets
 - la propriété intellectuelle : protection (brevets)

C. Pistes de solution

- Identifier les besoins et chercher les facteurs explicatifs des besoins
- Echanges et synergies entre Recherche et terrain (contacts, innovateurs) en permanence → mise en place d' « Assises scientifiques » qui feraient le lien entre ces deux types d'acteurs. Dialogue constant pour définir des perspectives à long terme et mettre en place des incitants allant en ce sens.

D. Les éléments qui ont interpellés le promoteur :

- L'innovation est plus large que l'innovation technologique ou des pratiques agricoles. Elle englobe également les questions de diversification, d'autonomisation, de gestion collaborative, ...
- Les besoins des agriculteurs devraient être mieux connus afin d'atteindre un meilleur équilibre entre les travaux de recherche et les besoins du terrain. Le politique doit également prendre en compte ces besoins. Il semble donc nécessaire de créer des liens entre tous les acteurs via la création de collectivités, de groupes de travail, etc.

4. Comment allier évolution des réglementations et innovation ?

A. Clarification de la question

- Cohérence entre innovation et réglementation → Volonté d'innovation or les réglementations restent statiques
- Problème de « taille » - même au niveau de la réglementation → la surenchère est un frein
- Laver plus blanc que blanc – excès de prudence. Ex : chanvre bio → la surenchère est un frein
- Demande sociétale

B. Approfondissement des réflexions

- Principe de précaution à outrance
- Plateforme multiproduits → complexité au niveau de l'AFSCA
- « Novel Food » → pas de réglementation
- Gîtes innovants → cabanes, etc.
- Innovation et économie circulaire politiquement à la mode mais aucune réglementation spécifique/adaptation. Ex: Champignon sur marc de café → déchet ou substrat ?
- Couches réglementaires. Ex: autorisation de cultiver puis de transformer et commercialiser les produits de ces cultures (Food/feed)
- Cohérence des mesures au niveau EU – ex: normes systématiquement plus contraignantes en RW
- Pas de différenciation selon échelle (dimension de marché). Ex: CSTC: normes « construction », ATE, Marque CE → coûts très élevés
- Petits producteurs ↔ Manque stade intermédiaire BtoB ↔ agro-industrie

C. Pistes de solution

- Explorer les ouvertures laissées par la législation européenne
- Viande maturée
- Produits autorisés à la vente et produits non réglementés
- Créer une structure « innovation » pour anticiper les évolutions et les innovations et adapter la réglementation
- Voir ce qui se fait dans les autres pays de l'UE
- Simplification administrative → trop lourde actuellement empêche innovation

D. Les éléments qui ont interpellés la promotrice :

- Cohérence problème
- Cohérence entre demande d'innover et réglementation => Nécessité d'associer le politique à la réflexion
- Réglementation UE → en Belgique toujours un peu plus sévère qu'ailleurs → freine l'innovation ou favorise les lancements dans l'illégalité

- Levier : voir ce qui se fait dans d'autres pays européens et faire pression sur les administrations - benchmarking
- Structure dédiée à l'innovation qui reprendrait tout le monde et qui anticipe la réglementation

5. Comment donner confiance aux porteurs de projet pour qu'ils acceptent de se faire aider par des organismes tel Innovatech ? Sans avoir peur d'être « piratés » ?

Il existe des possibilités de protéger son innovation quand elle est finalisée (brevet, marque déposée, ...). Par contre il n'est pas possible de protéger une idée. Or souvent pour concrétiser une idée, il est indispensable de passer par des intermédiaires et donc d'en parler. Quelles possibilités existent? Faire protéger un nom, une recette, un logo, un dessin ou un plan avant d'avoir concrétisé son projet, sont des pistes suggérées mais peu utilisées. Quelle efficacité au point de vue protection ? Et si au cours de la concrétisation, des adaptations sont faites, doit-on à chaque fois renouveler une procédure de dépôt... ?

A. Clarification de la question

- Comment protéger son idée ? (avant d'en parler à des organismes d'accompagnement ou d'autres agriculteurs)
 - Cas de l'idée d'une nouvelle recette
 - Cas de l'intégration d'une nouvelle technique, d'un nouveau process
 - Cas d'une idée de développement
- Une idée ?
 - 1 produit local (ex. le pâté d'Ardenne – on ne veut pas qu'il soit produit ailleurs)
 - 1 nouvelle technologie
 - 1 nouvelle façon de traiter/valoriser les déchets/coproduits
 - 1 nouveau créneau de distribution
- Comment valoriser son expertise ? Ce qui nécessite de communiquer...

B. Approfondir la réflexion

- Les organismes d'accompagnement ne sont pas assez connus des agriculteurs
- Freins pour l'utilisation des outils de protection : prix + connaissance fine de ces outils : lequel pour quoi ?
- Craintes : peur de la concurrence, peur de la copie
- Protection = culturel, lié aux générations
- Est-ce vraiment nécessaire de protéger son idée ?
 - Communauté d'intérêt, partage, ...
 - Plus on communique sur le projet, plus on l'améliore... (propos d'un agriculteur).
- Comment juger si on peut faire confiance ?
 - Réputation, reconnaissance, contrat de confidentialité, « accréditation »
 - Prendre le temps de se connaître

C. Pistes de solutions

- !!! Une idée de peut pas être brevetée.
- Utiliser des moyens simples
- Accord de confidentialité
- Divulguer uniquement ce qui est vraiment nécessaire (morceler l'information en fonction des interlocuteurs)
- Rester discret
- Faire un e-dépôt en complémentarité d'un contrat de confidentialité

- Mener le projet en groupe de producteurs aux intérêts similaires, ce qui donne plus de forces, ce qui « impressionne » plus, donne plus de crédibilité (plus d'énergie pour défendre l'idée)

D. Les éléments qui ont interpellé la promotrice :

- Est-ce réellement nécessaire de protéger les découvertes. De l'échange naît l'enrichissement de son projet...
- Le problème est principalement lié au manque de confiance et au besoin de reconnaissance officielle.
- Attention les brevets ne peuvent pas servir à protéger une idée mais bien un produit. Pour protéger son idée, il existe d'autres types d'outils :
 - E-dépôt : preuve réalisée via notaire par recommandé
 - Licence creative common → système open source

6. *Comment favoriser la circulation de connaissances et l'information pour soutenir une dynamique d'évolution du système agro-alimentaire vers plus de durabilité ?*

A. Clarification de la question

- La circulation : dynamique et partage
- L'information : comment favoriser le transfert d'informations ?
- La connaissance : comment favoriser le transfert de connaissances ?
- Système agro-alimentaire → constitué d'un ensemble de sous-systèmes qui interagissent entre eux
- La durabilité → qu'est ce que c'est ? Elle englobe le caractère environnemental qui englobe la société qui englobe l'économie (cercles concentriques)
 - Importance des exemples pour faire comprendre de quoi on parle !

B. Approfondissement des réflexions et pistes de solution

- L'innovation est un outil. Pourquoi ?
 - Pour répondre à des défis **à venir** :
 - Adaptation au changement climatique
 - Qualité du sol
 - Comportement des consommateurs
 - Pour répondre à des problèmes **présents** :
 - Opinion publique
 - Volatilité des prix
 - Problème de répartition des marges
- L'individualisme des acteurs est un frein – essaient de résoudre le problème en interne car risque de la collaboration (compétition)
- Qui faut-il impliquer ?
 - L'Horeca
 - Les autorités publiques
 - La Flandre, les voisins au sens large
 - Le tourisme – lien avec les produits

Comment ? Via un équilibre entre obligation et incitants qui sont des vecteurs d'innovation

- Comment favoriser le transfert d'informations entre acteurs d'un même maillon, d'un même sous-système entre acteurs de différents maillons et sous-systèmes ?
 - Les facilitateurs ne sont pas neutres ou manquent de logique commerciale
 - Via des foires, salons « inter maillons ou systèmes »

- Comment favoriser le transfert de connaissances entre acteurs d'un même sous-système et entre acteurs de sous-systèmes différents?
 - Freins : concurrence, économie de marché, manque de confiance
- Levier : plus de collaboration entre producteurs de matières premières et transformateurs
- Solution : un magazine inter-maillons et un systémique ?
- Importance des médias : radio commune ?

C. Les éléments qui ont interpellés la promotrice :

- Comment favoriser le transfert de connaissance et d'expérience.
- Exemple du tourisme et de l'Horeca qui sont vecteurs de transfert
- Levier et frein lié aux autorités
- Lien avec les produits qui sont vecteurs d'information
- Média → outil radiophonique → tout le monde écoute la radio en travaillant
- Revoir les salons

Le commentaire du Conseil scientifique du RwDR – par Marc Mormont

Deux éléments importants ressortent dans les discussions : la diffusion des innovations et le processus d'adaptation ou d'adoption. En Wallonie, le modèle technique dominant en matière d'innovation comprend l'adaptation et la diffusion. Les Wallons sont des « adopteurs » d'innovation efficaces, mais peu des « concepteurs » d'innovation => ce phénomène oriente l'attitude face à l'innovation. Attention à ne pas confondre innovation et ajustements.

En agriculture, fait culturel : depuis 450 ans les firmes produisent et les agriculteurs appliquent ou s'adaptent. Aujourd'hui, on demande que ce soit l'agriculteur qui innove et les firmes qui s'adaptent. Comment identifier et activer la capacité d'innovation des exploitations agricoles ? Comment déclencher des processus d'innovation ? Notamment, via l'apprentissage des expériences d'innovation existantes qu'il faut en premier lieu repérer...

Le partenariat européen pour l'innovation

Pacôme Elouna, EIP AGRI Service Point

Depuis 2012, l'**European Innovation Partnership for Agriculture ou EIP AGRI** vise à susciter le développement d'une agriculture et d'une foresterie compétitives et durables, en harmonie avec l'environnement mais aussi plus capable de faire face et s'adapter au contexte en constante évolution. Il poursuit également la mission de construire des ponts entre les acteurs de l'innovation et en particulier entre la recherche et les praticiens qui mettent en œuvre les approches innovantes sur le terrain, en vue d'atteindre des résultats plus pertinents, rapides et innovants. C'est pourquoi l'EIP AGRI s'est doté d'un réseau qui se focalise sur la mise en réseau d'acteurs d'horizons variés (agriculteurs, conseillers, chercheurs, entrepreneurs, ONG, et autres) pour favoriser la création de partenariats innovants tels que les groupes opérationnels ou les focus groups qui proposent des solutions innovantes et co-construites à des problématiques d'actualité.

Document de présentation de l'EIP - Pacôme Elouna :

→ La présentation de Pacôme Elouna accessible sur le site web du Réseau : <http://www.reseau-pwdr.be/document/présentation-du-eip-agri-network-et-outils-de-mobilisation-des-acteurs-de-l'innovation>

Implications concrètes des acteurs wallons au niveau européen ?

Via notamment les focus group thématiques de l'EIP et les réseaux thématiques de H2020.

Il y a deux focus group mis en place par an. La CE finance tout. Les seules conditions : partage et diffusion de leurs réflexions et conclusions.

H2020 est le Programme cadre européen pour la recherche et l'innovation. Il fournit des opportunités de support pour des projets multi-acteurs et multinationaux innovants en agriculture. H2020 finance notamment des réseaux thématiques qui visent à trouver des solutions en regard des besoins urgents de la production agricole et forestière. Ces réseaux impliquent des acteurs très diversifiés permettant de développer de l'information de pointe facilement accessible et compréhensible par tous.

Illustration concrètes mise en œuvre en Wallonie ?

Non car la mesure 16.1 qui finance la mise en place de groupes opérationnels (GO) n'a pas été activée en Wallonie. Mais d'autres financements sont disponibles : projets Life, Interreg, etc. Ces groupes n'ont juste pas le statut de GO.

Néanmoins, les acteurs ont la possibilité de se joindre ou mettre en place des projets multi-acteurs dans le cadre de H2020. Ex : Un projet dédié aux prairies lie la Wallonie, l'Allemagne et l'Irlande.

Pour plus d'informations, le site web de l'EIP AGRI network : <http://ec.europa.eu/eip/agriculture/>

Et la suite ? Moment d'échanges et de planification des actions du GT Innovation

Quelles actions au sein du GT pour répondre à vos attentes ?

- Inventaire des besoins en innovation
- Benchmarking UE
 - Innovation au sein des exploitations agricoles
 - Focus group durabilité et performance – en janvier 2017 – indicateurs de durabilité dans les exploitations
 - Innovation collaborative : les formes de collaboration
 - Méthodes de commercialisation
 - Méthodes de transformation
 - Pratiques novatrices dans les circuits courts
- EIP Focus Group « durabilité des exploitations »
- Comment analyser la valeur ajoutée réelle d'une innovation ?
- Innovation dans le tourisme
- La thématique de l'énergie dans les exploitations agricoles
- Identifier comment renverser les contraintes anticipées pour en faire une opportunité d'innovation
- Formalisation des liens de confiance entre acteurs impliqués dans un projet multipartenarial d'innovation. Comment s'assurer qu'un projet innovant aille jusqu'au bout ? Question de l'engagement sur le long terme... S'assurer que toutes les parties en retire un bénéfice → travailler sur le bénéfice mutuel → formalisation du partenariat (exemple des groupes opérationnels au niveau européen). Définir une thématique précise avec agenda précis.

Comment ?

- Connexion avec le terrain, travail préalable
Identifier et classer les besoins en matière d'innovation selon une typologie agricole
→ listing des besoins et faire le lien avec ce qui est discuté sur le terrain
 - Identifier les questions vives → benchmarking + test sur le terrain

- Etude du Collège des Producteurs sur les besoins en innovation d'un panel de 1000 producteurs en collaboration avec CRA-W → se connecter à cela.
 - Refaire le point avec la recherche et associer les acteurs de terrain pour orienter les activités de la recherche
- Une seule thématique/période – faire des brainstormings et définir des pistes
- Travailler avec la Commission Permanente
 - Besoins déjà identifiés à confronter au terrain
 - GT concertation (notamment avec le CRA-W)
 - Synergies avec RwDR
- Ne pas se substituer aux acteurs – ils doivent être à la base des réflexions → une réelle implication des agriculteurs en amont et en aval → légitimité
- Identifier et comprendre la dynamique et le processus d'innovation
- Prévenir les attentes et les évolutions sociétales (besoins de la société, vision des citoyens/consommateurs, du politique). Travailler en amont et fournir des pistes de travail aux agriculteurs. Lister les sujets et les prioriser.
- Méthode possible – exemple du projet D'avenir : identifier des nœuds de problèmes → les diviser en plusieurs thématiques que l'on classe comme « levier » ou « paradoxale ». Ensuite ces thématiques (diffusion de l'information, etc.) sont croisées avec des secteurs agro-alimentaires (lait, fruits et légumes, ...) prioritaires pour créer des communautés d'intérêt traitant une thématique sur un secteur donné (système matriciel). Plus d'infos sur la méthode D'avenir dans le rapport de participation à l'événement organisé par Wagrallim le 02/03/16 : http://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/DAvenir_CR_160302.pdf

Le commentaire du Conseil scientifique du Réseau - Marc Mormont

Dans le cadre du GT, l'innovation ne doit pas être pensée en termes de résultats. Le rôle (de la CAR et du RwDR dans son ensemble est de déclencher des processus en agissant en complément des autres acteurs impliqués => Par exemple via un travail de diffusion (posture relais).

En effet, nous sommes tous impliqués dans des expériences partielles de l'innovation. Nous intervenons tous sur une portion du processus d'innovation et non sur la totalité => apprentissage nécessaire du rôle et fonctions de chacun.

Le challenge, la véritable innovation à ce stade serait celle qui invente sa propre méthode d'innovation.

Il serait intéressant également d'identifier des pistes d'innovation qui pourraient être traitées par le GT. Par exemple, au niveau agricole, un grand défi actuel est le changement climatique. Un public cible potentiel : les NIMA. Quel processus d'innovation initier ? Lister les thématiques et les problèmes, identifier les manquements, quels pourraient être les porteurs pour telle ou telle problématique ? De telle ou telle innovation ?

Travailler dans une optique de complémentarité. Ne pas refaire ce qui a déjà été fait.

Les pistes doivent être identifiées par les acteurs de terrain et pourraient ensuite être classées dans une grille de lecture de l'innovation. Mais quel référentiel utiliser ? Exemple - proposition d'une grille de classement des propositions d'innovation identifiées par les acteurs de terrain selon deux axes : d'où proviennent-elles et qu'allons-nous en faire. Cette innovation est-elle au stade de la conception/prototype ? Est-elle une adaptation ? Doit-elle faire l'objet de recherches ou expérimentations ou peut-elle simplement être diffusée ? Cette grille permettrait d'identifier les actions à mettre en œuvre pour chacune de ces pistes : recherche, expérimentation, diffusion, ...